

Instruction interalliée sur l'appui de feu des opérations amphibies et terrestres par l'Artillerie navale A.T.P. 4

Type de contenu : Texte

Titre(s) : Instruction interalliée sur l'appui de feu des opérations amphibies et terrestres par l'Artillerie navale A.T.P. 4 : (ART. 220) : Approuvée le 5 Déc. 1960 sous le n° 19782 EMA/3/ET

Adresse bibliographique : [S. l.] : [s. n.], 1961

Description matérielle : 21 x 27 Oblong

Sujet(s) : ART. 220

Artillerie navale, Appui des opérations amphibies et terrestres